

HOTTON

Le dimanche 21 août 2016

8^{ème} Mémorial Gilbert Letêcheur : Interclub Elites s/c & Espoirs Coupe de Belgique

L'épreuve dénommée 8^{ème} Mémorial Gilbert Letêcheur est organisée par le Club Cycliste Famenne Ardenne et le Royal Vélo Club les Gais Wallons d'Emptinne.

Directeur de course : Robert BAY rue de la Cardamine 28 à 6900 Marche-en-Famenne Tél 084/32 27 23 – Gsm 0474/29 04 47 – mail : <u>robbay@outlook.com</u>

En collaboration avec la ville de Hotton représentée par son Bourgmestre Monsieur Jacques Chaplier.

Comité d'organisation

Président Club Cycliste Famenne Ardenne Robert BAY

Président RVCGW Emptinne François GERARD

Secrétaire et sécurité course Robert BAY

Trésorière Nicole DOPPAGNE

Responsables restauration et buvetteGeoffrey BAY

Responsable ligne d'arrivée Maurice DEWILDE

Responsables podium Michaël BAY

Photographe Joël DELVAUX

Officiels

CRASSET Guy Président du jury FINCK Daniel Juge à l'arrivée **Commissaire 2 TONGLET Bernard Commissaire 3** WILLEMS Cédric **Commissaire 4 GERARD** François Commissaire moto 1 FLEMAL Jacques YPPERSIEL Christian Commissaire moto 2 **Commissaire résultats GOULEM Pol**

Commissaire GPM PELLEAU Jean-Yves **Commissaire Rush BOUILLOT Christian**

Pilote moto 1 PIRLOT Michel Pilote moto 2 **PLOMB Rudy**

Médecin de la course **Docteur ROUSSEAUX Pierre**

Ambulance AMS Sorinnes Infirmière **BAY Sandrine**

Speaker Radio Tour HAVELANGE Freddy

Opérateur Télécom Speaker course NINANE Jacques Photo Finish BOUILLOT Christian

Télécom Radio Tour 2 Fréquence 160.10625

VANDERVEKEN Henri Voiture drapeau rouge 1 Voiture drapeau rouge 2 **THOMAS Julien**

Voiture drapeau vert

Centre hospitalier Hôpital Princesse Paola

Rue du Vivier 24

6900 Marche-en-Famenne

Tél 084/21 91 11

Guide technique

Article 1 : Organisation

Le 8^{ème} Mémorial Gilbert LETECHEUR est organisé par le Club Cycliste Famenne Ardenne en association avec le Royal Vélo Club Les Gais Wallons d'Emptinne et se dispute sous les règlements de la RLVB. L'épreuve classée 1.12 IC Coupe de Belgique se déroulera le dimanche 21 août 2016 au départ de Hotton (Belgique) pour une arrivée à Hotton (Belgique), 1 grand circuit de 109 km 200 et 4 circuits locaux de 10 km 300 soit 149 km 400.

Article 2 : Participation

L'inscription à l'épreuve se fait suivant le point 3 du règlement de la LOTTO Coupe de Belgique, à savoir 20 jours avant l'épreuve sur le site belgiancycling.be, avec une confirmation des coureurs participants 48 heures avant le départ de la course. Le règlement de la Lotto – Coupe de Belgique se trouve sur le site internet www.belgiancycling.be.

Article 3 : Permanence

La permanence de départ se tient le dimanche 21 août à la salle de gymnastique du centre sportif de Hotton à 6990 Hotton. Le retrait des dossards, par les responsables d'équipes, se fait à la permanence le dimanche 21 août de 09hr00 à 10hr50. La réunion des directeurs sportifs, en présence des membres du collège des commissaires, est fixée à 11 hr 00 à la salle de gymnastique du centre sportif de Hotton.

Article 4: Radio-Tour

Les informations courses sont émises : radio tour 2 Fréquence 160.10625. L'appareillage pour les télécommunications des voitures des commissaires, directeur de course, presse et invités est mis à disposition moyennant remise d'un bon disponible auprès de l'organisateur à la permanence.

Article 5 : Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par 2 voitures.

La voiture neutre n°1 sera assurée par Daniel LACROIX

La voiture neutre n°2 sera assurée par Jean-Marie MAECK

Article 6 : Sécurité

Les participants et les suiveurs autorisés sont obligés de suivre immédiatement toutes les injonctions données par le directeur de course, les officiels et par la Police.

Les photographes, de presse, à moto et à l'arrivée sont obligés de porter une chasuble réglementaire. Tout manquement à ce point précis du règlement entraînera une mise hors course immédiate. Les passages dangereux et/ou difficiles seront signalés par des panneaux ou drapeaux jaunes.

Article 7 : Contrôle de départ

Chaque coureur est tenu de signer la feuille de contrôle du départ le dimanche 21 août 2016 pendant la présentation des coureurs entre 11 hr 45 et 12 hr 45 au podium sur le parking du centre sportif de Hotton. Le double dossard est obligatoire. La signature des coureurs se fait **par équipe** et ce à la demande de l'organisateur.

Article 8 : Classements

Les classements seront établis, suivant le règlement de la LOTTO Coupe de Belgique, à la salle de gymnastique du centre sportif de Hotton.

Article 9 : Classements des Monts

Sous la responsabilité du commissaire moto

9 GPM répertoriés sur l'itinéraire de la course

- Points attribués : 5 3 1
- Prix GPM: $100 \in (50 30 20)$

Pour être classés, les coureurs devront terminer l'épreuve.

En cas d'ex-aequo, le vainqueur sera le coureur ayant obtenu le plus grand nombre de 1^{ère} place aux GPM et ensuite le classement de l'épreuve déterminera le vainqueur.

Les prix seront remis aux coureurs, sur le podium, immédiatement après l'arrivée.

Article 10: Classements des Rushs

Sous la responsabilité du commissaire moto

3 rushs répertoriés sur l'itinéraire de la course.

- Points attribués : 5 3 1
- Prix Rushs: $100 \in (50 30 20)$

Pour être classés, les coureurs devront terminer l'épreuve.

En cas d'ex-aequo, le vainqueur sera le coureur ayant obtenu le plus grand nombre de 1^{ère} place aux RUSHS et ensuite le classement de l'épreuve déterminera le vainqueur.

Les prix seront remis aux coureurs, sur le podium, immédiatement après l'arrivée.

Article 11 : Contrôle antidopage

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre la législation antidopage de la Communauté Française s'applique conformément aux dispositions de la loi belge ainsi que de la Communauté Française. Le contrôle antidopage se tiendra au cabinet médical rue des Ecoles 28 à Hotton.

Chaque coureur a l'obligation de s'assurer personnellement, s'il doit subir le contrôle antidopage. L'organisateur et l'inspecteur médical veillent à l'affichage, à la ligne d'arrivée et à l'entrée du local prévu, de la liste des numéros de dossard des coureurs devant subir le contrôle.

Article 12 : Service médical

Une ambulance de la société AMS, gsm 0470/86 02 30, suivra l'épreuve pendant toute la course. Le médecin de la course est le docteur Pierre ROUSSEAUX. Madame Sandrine BAY est l'infirmière de service à la ligne d'arrivée.

Article 13: Protocole

Le vainqueur sera interviewé immédiatement après son arrivée par la TV et/ou la radio. Ensuite les 3 premiers coureurs du classement individuel de l'épreuve, le vainqueur du prix des Monts, le vainqueur du prix des Rushs, le leader de la LOTTO Coupe de Belgique et le leader du classement individuel des Espoirs doivent se présenter sur le podium pour la cérémonie protocolaire dans un délai de maximum 15 minutes après leur arrivée. Le premier de l'épreuve doit se présenter à la salle de presse pour interviews.

Article14 : Communication en course (oreillettes)

L'utilisation, des liaisons radio ou autres moyens de communication à distance, par ou avec les coureurs ainsi que la possession de tout équipement utile à cet effet lors de l'épreuve, est interdite.

Article 15 : Flèches de direction

Le long du parcours, des flèches de direction seront placées aux endroits bien visibles. Les organisateurs ne pourront en aucun cas être rendus responsables d'erreurs de parcours des coureurs et ou des suiveurs.

Article 16: Parkings

Le parking des officiels, de la presse et des invités est situé derrière la Maison Communale de Hotton. Le parking, des directeurs techniques, est situé dans la rue des Vergers à Hotton.

Article 17: Réclamation

Toute réclamation, concernant un fait ou une décision intervenue durant la course, est portée devant le collège des commissaires. La réclamation doit être introduite dans les 30 minutes après le délai d'arrivée ou, à défaut, après l'arrivée du dernier coureur.

Toutefois les réclamations, contre une première décision du collège des commissaires ou concernant le classement, doivent être introduites dans les 30 minutes après la communication de la décision ou du classement.

Article 18: Liste des prix individuels et interclubs

Elite 1.12 – IC Nat – CDB/BVB – Individuel

1500 €25 prix 260 200 150 125 100 75 60 50 40 40 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 20 20 20 20 20

Elite 1.12 – IC Nat – CDB /BVB – Interclubs

500 €10 prix 120 90 75 60 50 30 30 15 15 15

Article 19 : Pénalités

Le barème des pénalités de l'UCI et de la RLVB sont les seuls applicables.

Article 20 : Ravitaillement et zone verte

Zone de ravitaillement : - au km 50 jusqu'au km 139 depuis la voiture du directeur technique.
- fixe après le 4ème GPM entre Hodister et 4 Bras de Gênes au km 76

Une zone verte, avec des poubelles, sera mise à la disposition des coureurs pour qu'ils puissent jeter leurs déchets. Elle est située dans la ligne droite, rue des Ecoles à Hotton

Article 21 : Délais d'arrivée

Les coureurs, qui auront un retard de plus de 5 minutes sur le peloton, seront mis hors course par le juge à l'arrivée. Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8%, du temps du vainqueur, n'est plus retenu au classement. Le délai pourra être augmenté, en cas de circonstance exceptionnelle, par le collège des commissaires en consultation avec le directeur de course.

Article 22 : Départ et arrivée

Départ officieux : 12 hr 58 rue des Ecoles à Hotton. Départ officiel : 13 hr 00 rue Emile Parfonry à Hotton.

Arrivée : Elle sera jugée rue des Ecoles à Hotton vers 17 hr 00.

Article 23 : Sécurité course

- Drapeau rouge 1 : Henri Vanderveken gsm 0477/22 83 07

- Drapeau rouge 2 : Julien Thomas

- Drapeau vert camion balai :

- Motards signaleurs : 10

Article 24 : Cérémonies protocolaires

- Les 3 premiers de l'épreuve
- Le premier du classement GPM
- Le premier du classement RUSH
- Le leader du classement de la Lotto Coupe de Belgique
- Le leader au classement du meilleur jeune de la Lotto Coupe de Belgique

Les coureurs sont tenus de se présenter au podium, au maximum 10 minutes après la fin de l'épreuve, pour la cérémonie protocolaire.

Article 25 : Liste des équipes engagées

Clubs retenus Lotto - Coupe de Belgique Elites s/c et U23 2016

- 1 Royal Antwerp Bicycle Club
- 2 Smart Photo C.T.
- 3 WSC Hand in Hand Baal
- 4 Vérandas Willems Toitures Crabbe CC Chevigny
- 5 Royal Cureghem Sportief
- 6 Meubelen Gaverzicht Glascentra C.T.
- 7 Sport en Moedig Genk
- 8 W.C. Steeds Vooraan Kontich
- 9 Douchy Thalassa C.T. Oostende Langemark
- 10 W.K. Noord West Brabant
- 11 Van Eyck Sport Ternat
- 12 Wetterse Dakwerken Trawobo VDM C.T.
- 13 VP Consulting Zannata Cycling Team
- 14 Goma Dakwerken VDBG Steenhouwerij
- 15 Dovy Keukens FCC
- 16 Royal Cyclist'S Pesant Club Liégeois
- 17 KWC Heist Zuiderkempen
- 18 Illi Bikes C.T.
- 19 Topsantiek Atom6 C.T.

- 20 Rock Werchter Toekomstvrienden C.T.
- 21 Blancs Gilets Brabant Wallon
- 22 PCT Tomacc Poperinge

Article 26: Equipes engagées avec une wild card

- 23 Bofrost Prorace C.T.
- 24 T Palm Pôle Continental Wallon
- 25 Profel United
- 26 Rabobank-Pliegersport-Jan Van Arckel
- 27 Wilton-Volharding
- 28 Maaslandster CT

Pour infos à tous les responsables : les n° de GSM

Responsable podium:
Responsable restauration et buvette:
Responsable trésorerie:
Responsable ligne d'arrivée:
Responsable course et contrôle antidoping:
Robert Bay 0474/29 04 47
Geoffrey Bay 0470/35 04 16
Nicole Doppagne 0474/88 57 33
Maurice Dewilde 0485/25 24 76
Responsable course et contrôle antidoping:
Michaël Bay 042/36 34 49

Opérateur Télécom : Michel Havelange Radio-Tour : Freddy Havelange

Les informations de la course sont émises : Radio Tour 2 Fréquence 160.10625 Photo finish : Christian Bouillot 0497/82 31 81

Résultats : Pol Goulem Speaker public : Jacques Ninane

Contrôle anti-dopage : Cabinet médical rue des Ecoles 28 Hotton

Médecin de la course : Docteur ROUSSEAUX Pierre Service médical : AMS Sorinnes 0470/86 02 30

Infirmière : Sandrine Bay

Chauffeurs de la course : Christophe Claes (Directeur de course)

Vincent Vanden Driessche (Com 2)

Stéphane Decamp (Com 3) Lionel Lesage (Com 4) Noël Dion (Juge arrivée) Jean-Pol Toche(Médecin)

Pour le comité organisateur

Robert BAY Président

8ème Mémorial Gilbert Letêcheur

Elites sans contrat & Espoirs

Moyenne horaire de 40 km/hr

		Dir	Signal	Police	Horaire	Km	
Hotton	Départ officieux						
N 86	Maison Communale	1	2		12hr58		
	rue Emile Parfonry	^					
	rue d'Izegem Départ officiel	^	1		13hr00	Km 0	
	rue des Sarts	^	1				
	rue de Hotton	+					
	Carrière de Marenne	→	1				
	rue de Bourdon	+	1				
Marenne							
rue du Centre	les Pieds dans le plat	+	1		13hr07	4,800	
	rue des Goffes	+	1				
	rue de Hotton	^	1				
	sortie du village	+					
Menil Favay	3 -				13hr11	7,600	
rue de la Chapelle		^					
,	rue de Maffe	÷					
rue de la Libération	rue du Bois	+	1				
rue de la Libération		+	1				
Hotton							
rue de la Libération		^					
	Grottes de Hotton 1	<u></u>					
	Grottes de Hotton 2	1					
N 86	rue Emile Parfonry	÷					
	rue d'Izegem	^	1				
	rue du Batty	*					
	N 833 rue Simon	^					
	N 833 rue de la Vallée	1					
	N 807 rue Haute	1					
	rue de la Jonction	1	1				
	rue des Vergers	1	1		13hr16	11,200	
	rue de la Scierie	T	1		1011110	11,200	
	rue Rouge Croix	T	1				
	rue du Levant	1	1				
N 86	rue de Melreux	↑	1				
Ny	rue de Melleux		'				
rue de Melreux	rue du Monty 1	^					
TAG GO MIGITOUX	rue du Monty 2	↑	1				
	rue de Longchamps	←	1		13hr21	14,300	
	rue de l'Espinette	^	1		IJIIIZI	17,300	
rue du Douyet	rue de l'Espirielle rue des Fontaines	_	'				
route d'Oppagne	rue des i oritalités	^					
Toute a Oppayile	rue Sv-Fave	^					
	rue Sy-Fays rue du Corêt	↑					
	chemin du Facteur	7 →					
			4				
Onnagno	rue du 150 Anniversaire	^	1				
Oppagne	ruo do Niv						
rue de Ny	rue de Ny	1					
	rue de Ny	→	1				

	rue de Ny	1				
	rue de Ny	←	1			
	rue de Wenin	←	1			
rue de Wenin	rue Rahier	1				
	Le Doyard	1	1			
	rue Soussy	1	1			
	rue de Fisenne	1				
	rue Passage Bayard	→		13hr28	19,300	
N 841	route d'Erezée	+				
	rue Passage Bayard	1	1			
	rue de Marlaine	1				
Wéris		-				
N 841	rue des Combattants	→				
rue des Combattants	rue des Dolmens	←	1			
	rue des Dolmens	→	1			
	rue de Heyd	1	1	13hr31	21,200	
	Morville	÷	1		_:,_:	
Morville			-			
Morville	rue du Mont	1	1	13hr33	22,200	
	Morville	 	-		,	
	Morville	1				
	Morville	1				
Heyd						
Morville	rétrécissement	1				DJ
	rue de Veûle	→	1	13hr35	23,800	
rue de Veûle	rue de Veûle	→	1			
	rue de Veûle	←	-			
	Al Rotche Kinet	→	1			
Al Rotche Kinet	rue Pierressart	→	1			GPM 1
	rue Pierressart		1			O
	!!! descente dangereuse !!!		•			DJ
	bas de la descente					DJ
Fanzel						
rue Pierressart	N 876 rue de l'Aisne	+		13hr42	28,000	
N 876	rue du Stockay	→	1		•	
rue du Stockay	rue Grande Terre	+	1			
	rue du Prangeleux	1	1			
	rue Léopold Crépin	 				
rue Estinale		i				
Erezée		-				
N 807	rue Général Borlon	→	1			
	rue du Thier	1	1			
	rue du Doyard	1				
	rampe des Crétalles	1				
	rue du Centenaire	1	1			
	Maison Communale	1		13hr49	32,800	
	Avenue Nations Unies	⊢	1		,	
	rue Chasseurs Ardennais	1	1			
Pont d'Erezée		⊙ ↑				
Direction Fisenne		•				
Fisenne						
N 807 rue du Château	rue du Tilleul	1	1			
	rue des Roches	1	1			

1	rue de la Paix	🛦				l [
	rue du Ravet	T	1			
	rue du Mazy	1				
	rue de l'Eglise	T	1	13hr53	35 900	RUSH 1
Soy	rue de l'Eglise		I	1311133	55,500	KOSII I
N 807 rue Préal	rue de la Havée	1	1			
11 001 1001 100.	rue Saint Roch	1	1			
	rue de Wéris	1	1	13hr56	37,500	
N 807 rue Grand Mont	rue de Melines	1	1	1011100	07,000	
14 007 140 Grana Mone	rue Magerat	1	1			
	rue de l'Isbelle	1	•			
	rue de Melines	1	1			
Hotton	rao do Monillos	'•'	•			
N 807 rue Grand Mont		↑				
N 807 / rue Haute	rond point / rue Haute	o ←	2			
	rue des Vergers	1	1			
N 86	Hotton pont	÷		14hr04	42,800	
N 833 rue Simon	direction Laroche	+			,	
	rue du Parc	1	1			
N 833 rue de La Roche Hampteau	spéléo club Belgique	^	1			
N 833 rue de La Roche	rue de Héblon	1				
	rue Chavée	1	1			
	rue du Moulin	1	1	14hr07	45,200	
	rue Inzefin	1	1			
	garage Bastin	1				RUSH 2
Rendeux-Bas						
N 833 rue de Hotton	rue du Foulon	1				
	rue des Hêtres	→		14hr10	47,100	
Rue des Hêtres	rue Cheyeneux	1				
!!! rétrécissement + co	oussin berlinois !!!					DJ
	rue des Hêtres 1	1				
	rue des Hêtres 2	1				
	rue des Bruyères	1	1			
Waharday						
rue des Bruyères	rue du Bati	1				
	rue du Pachi 1	1				
	rue du Pachi 2	1				
	rue des Bruyères	1				
rue des Bruyères		1		14hr15	50,400	GPM 3
rue des Bruyères		(4			
rue des Bruyères Chéoux	rue Lavaux	→	1			
rue Lavaux	Tier de Marche	1 1	_			
rue Lavaux	Pays de Liège	←	1	14hr19	53,000	
Pays de Liège	rue de la Fontaine	1	1			
	La Girondaine	1	1			
Dandaus User	Pays de Liège	 				
Rendeux-Haut	routo do Maraba		4			
Pays de Liège	route de Marche	+	1			
route de Marche	rue de Chetenne		1			DI
	rue du Petit Bois	1	1 1	14hr24	56 100	DJ
1	la Golette (Eglise)	1	I	1411124	56,100	I

					1	
	rue Emile Dupont	1	1			
	N 833 rue de La Roche	→				
N 833 rue de La Roche	llôts directionnels!!!!					DJ
N 833 rue de La Roche	Bardonwez	1				
Ronzon						
N 833 rue de La Roche	rue Saint Thibaut	1	1	14hr26	57,500	
	rue du Frêne	^	1			
Marcourt		_				
N 833 rue de La Roche	Pont de Marcourt	1		14hr29	59,600	
Jupille		•			,	
N 833 rue du Moulin	rue Warisy1	1				
	rue Warisy 2	•	1			
	Eglise	 	1	14hr32	61,700	
	Clos Champs	T		1711102	01,700	
Warizy	Clos Champs					
Clos Champs	rue du Monument	+	1			
rue du Monument	la Pierrire		1			
rue du Monument		1		4.4105	00 000	
	Vieille Route	1	1	14hr35	63,900	
lladiotar	Champ-le-Houtte	→				
Hodister						
Champ-le-Houtte	L - Ob :	1		4.4100	05 000	ODM 4
	Le Chapiron	1		14hr39	65,900	GPM 4
	rue Saint Brice	←	1			
RAVITAILLEMENT 1	Sortie du Village					
	Quatre Bras de Gênes					
4 Bras de Gênes						
N 888	Quatre-Bras de Gênes	+		14hr41	67,900	
Quatre Bras de Gênes	Watte Fosse	 				
Watte Fosse	Halleux	→		14hr46	71,000	
Halleux	Petit Halleux	1	1			
Carrefour	Halleux	+	1	14hr49	73,200	GPM 5
	Halleux 1	1				
	Halleux 2	←				
	Ronchamps	1				
Vecmont	·	-				
Ronchamps		1	1			
· ·	N 89 rue de Beausaint	 		14hr55	76,500	
N 89 rue de Beausaint	rue de Ronchampay	1	1		,	
Beausaint	Tae ae Terremanipaly		-			
N 89 rue de Beausaint	Beausaint 1	1	1			
	Beausaint 2	1	-			
	Beausaint 3	 	1			
	Beausaint 4		•			
Laroche	_ 34464 1					
N 89 rue de Beausaint	Val en Bronze	1	1			
Place du Bronze	N 833 Le Chalet	+	1	15hr04	83,200	
N 833 Le Chalet	avenue Hadja	→		.51110-	55,200	
avenue Hadja	rue de la Gare	1	1			
Aux feux rouges	N 89 rue de Cielle	↑	1			
N 89 rue de Cielle		-	1			
	Moulin de Royen					
Moulin de Royen Cielle	rue du Paradis	 				
	ruo dos Essmi		4	15hr11	07 700	CDM 6
rue du Paradis	rue des Ecomi	1	1	15hr11	01,700	GPM 6

rue de la Forêt	Ţ	1			
•					
rue de la Résistance rue Saint Pierre					
rue du Douaire	1	1	15hr16	91,000	
rue Saint Pierre				·	
rue des Martyrs	1				
	↑				
		1			
			4.414.0	00.400	
		1	14nr19	93,100	
N 833 rue de La Roche	7				
ruo du Frâno		1			
		'			
Bardonwez	'•'				
N 833 rue de Hotton	1				
			14hr25	96 700	RIISH 3
Haie Madame		1	1411123	30,700	KOOII 3
		'			
		1			
		1			
rue Inzefin	1	1			
rue du Moulin	→		15hr29	99,500	
	↑				
			4=1 00		
<u> </u>		1	15hr30	100,600	
		4			
	T				
	1	1	15hr34	103,000	
•					
rue de Melines	1				
N 907 rue Crand Mant			15hr26	104 000	
		₁	1511136	104,000	
•		'			
		1			
rao ao midirios		'			
	^				
rond point / rue Haute	⊙←	1			
	Voye Giat !!! chemin Grosse Fontaine rue de la Résistance rue de la Résistance rue Saint Pierre rue du Douaire rue Saint Pierre rue des Martyrs rue du Douaire Derrière la Ville la Maladrie Derrière la Ville rue du Vieux Moulin Pont de Marcourt N 833 rue de La Roche rue du Frêne rue Saint Thibaut Bardonwez N 833 rue de Hotton Haie Madame rue de Hotton rue des Hêtres rue Inzefin rue du Moulin rue des Monts rue de la Vierge rue du Moulin rue de Trinal rue de l'Isbelle rue de Soy rue de Melines N 807 rue Grand Mont rue Magerat rue de l'Isbelle rue de Melines	Voye Giat !!! chemin Grosse Fontaine rue de la Résistance rue de la Résistance rue Saint Pierre rue du Douaire rue des Martyrs rue du Douaire Derrière la Ville la Maladrie Derrière la Ville rue du Vieux Moulin Pont de Marcourt N 833 rue de La Roche rue du Frêne rue Saint Thibaut Bardonwez N 833 rue de Hotton ↑ Haie Madame rue de Hotton ↑ Haie Madame rue de Hotton ↑ Tue dus Hêtres rue Inzefin rue du Moulin rue des Monts rue de la Vierge rue du Moulin rue de l'Isbelle rue de Soy rue de Melines N 807 rue Grand Mont rue Magerat rue de Melines ↑ ↑ ↑ ↑ ↑ ↑ ↑ ↑ ↑ ↑ ↑ ↑ ↑	Voye Giat !!! chemin Grosse Fontaine rue de la Résistance rue de la Résistance rue du Douaire Derrière la Ville la Maladrie Derrière la Ville rue du Vieux Moulin Pont de Marcourt N 833 rue de La Roche rue du Frêne rue Saint Thibaut Bardonwez N 833 rue de Hotton Haie Madame rue de Hotton Haie Madame rue de Hotton Haie Madame rue de Hotton rue des Hêtres rue lnzefin rue du Moulin rue des Monts rue de la Vierge rue du Moulin rue de Trinal rue de l'Isbelle rue de Soy rue de Melines N 807 rue Grand Mont rue Magerat rue de l'Isbelle rue de Melines 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Voye Giat !!! chemin Grosse Fontaine rue de la Résistance rue de la Résistance rue du Douaire rue Saint Pierre rue du Douaire rue du Douaire rue des Martyrs rue du Douaire Derrière la Ville la Maladrie Derrière la Ville rue du Vieux Moulin Pont de Marcourt N 833 rue de La Roche rue du Frêne rue Saint Thibaut Bardonwez N 833 rue de Hotton A 1 Haie Madame rue de Hotton Tue de L'Ourthe rue de Hotton rue des Meitres rue lnzefin rue du Moulin rue de Soy rue de Wollin rue de l'Isbelle rue de Grand Mont rue Magerat rue de l'Isbelle rue de Melines N 807 rue Grand Mont rue de l'Isbelle rue de Melines N 807 rue Grand Mont rue de l'Isbelle rue de Melines 1 1 1 15hr16 1 15h	Voye Giat !!! chemin Grosse Fontaine rue de la Résistance rue de la Résistance rue de la Résistance rue Saint Pierre rue du Douaire Perrière la Ville la Maladrie Poerrière la Ville la Maladrie Poerrière la Ville rue du Vieux Moulin Pont de Marcourt N 833 rue de La Roche rue du Frêne rue de Hotton Haie Madame rue de L'Ourthe rue de L'Ourthe rue de Beltres rue la Neite Moulin rue de la Vierge rue du Moulin rue de l'Isbelle rue de Soy rue de Melines N 807 rue Grand Mont rue de l'Isbelle rue de Melines 1 1 15hr16 91,000 1 15hr19 93,100 1 14hr19 93,100 1 14hr19 93,100 1 14hr19 93,100 1 14hr19 93,100 1 15hr30 1 15hr30 1 100,600 1 15hr30 1 15hr30 1 100,600 1 15hr36 1 104,000 1 15hr36 1 104,000

1	rue des Verge	ers	🛧	1 I	ĺ				Ī
N 86	Hotton pont N		→	·					
	rue de la Jond		1	1					
RUE DES ECOLES	ARRIVEE			•		15hr44	109,200		
Ensuite 4 circuits locaux	K Hotton – Ny – S	Soy – Hotton					,		
Circuit local 1	•	•							
Hotton	rue des Verge	ers	1	1					
	rue de la Scie	rie	1	1					
	rue Rouge Cro	oix	1	1					
	rue du Levant		1	1					
N 86	rue de Melreu	X	→	1					
Ny									
rue de Melreux	rue du Monty	1	1						
	rue du Monty	2	1	1					
	rue de Longch	←	1						
	rue de l'Espinette		→	1					
rue de l'Espinette	rue de Melines	s !!!!	←	1					
rue de l'Espinette	rue de Melines	S	1						
Soy									
rue de Magerat	N 807 rue Gra	and Mont	→					GPM 7	
N 807 rue Grand Mont	rue Magerat		1						
	rue de l'Isbelle	9	1	1					
	rue de Meline:	S	↑	1					
Hotton									
N 807 rue Grand Mont			1						
N 807 / rue Haute	rond point / ru		⊙←	1					
	rue des Verge		1 1						
Pont de Hotton	N 86 rue des l	Ecoles	→			4-1 -0			
N 86 rue des Ecoles	ARRIVEE					15hr59	119,500		
Ensuite 4 circuits locaux	K Hotton – Ny – S	Soy – Hotton							
Soy	GPM 8	Circuit 2				16hr15	129,800	GPM 8	
Soy	GPM 9	Circuit 3				16hr30	140,100	GPM 9	
	Arrivée	Circuit 4				16hr46	149,400		